

§ III- NOTES D'ETUDES
ET SERMONS

3- SERMONS, N° 216

INSTRUCTIONS SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Genevrey - Aven 1866

+

INSTRUCTIONS

sur

1° Pourquoi LES COMMANDEMENTS DE DIEU. (a)

2° Comment : par pensées, affections, paroles et œuvres.

3° Il faut l'observer dans
Dulcis et rectus Dominus,
propter hoc legem dabit delinquentibus in via.

Commandements de Dieu en général.

1° Tous nous sommes tenus de les observer, tous.

2° Nous le pouvons.

3° Il faut le faire par esprit d'amour.

4° La récompense. (b)

5° Châtiments si nous ne (1° Malédiction temporelle
les observons pas . (2° - spirituelle
3° - éternelle.

6° Comment les observer - En aimant et en priant.

(a: Note marginale:) (Extrait du Pasteur apostolique par le R.P. J.C. Ducos.)

(b: Mots rayés:) ou le châtiment éternels.



PREMIER.

Dominum Deum tuum adorabis et
illi soli servies.

Math.IV.10.

I.

Honorer Dieu.

- 1° Pourquoi : Il est infiniment parfait et honorable.
- 2° Comment : par pensées, affections, paroles et œuvres.
- 3° Il faut l'honorer dans tout ce qui lui est uni :
Les Anges - La Sainte Vierge - les
Saints - les temples, les images -
la croix.

La prière du matin .

I.

III.

II.

L'aimer .

- 1° Pourquoi : Parce que

Infiniment bon,
Infiniment beau,
Nous a comblés de biens.



S'est uni étroitement à nous.
Il nous a faits pour lui - Il est
notre lieu natal, notre élément.

- 2° Comment : A) actuellement - au Ciel
B) habituellement - en évitant le péché
mortel,
C) entre les deux, en évitant aussi le
véniel.

3° Quand : A l'âge de raison
En danger de mort
De temps en temps.

La Charité parfaite tient lieu de tout pur-
gatoire.

Blasphème.

(parole injurieuse à Dieu)

En gros, detentes, maudire.

°
°

Deux
blasphèmes

conscients
avec haine
positive

DEUXIEME.

Une peccatus in compara-
tione blasphemias levius
est. S. Jérôme.
Blasphemia peius nihil.

I.	II.	III.
Jurements	Blasphèmes	Imprécations.

(parce qu'il est contre la charité envers Dieu.)

Le blasphémateur attaque Dieu avec ce qu'il
tient de sa bonté et perd I. que Dieu le comble de
biens.

Jurements.

(Prendre Dieu à témoin)

péché diabolique

Il profite à blasphémateur
tout à perdre.

1° Dans la vie.

Non assumes nomen Dei tui
frustra : quia non erit impu-
nitus, qui illud super re vana
assumpserit.

Deut. V.



En soi c'est un acte de religion, mais il faut ces trois conditions :

vérité		
jugement ou discrétion	sinon péché mortel	
justice	_____	vénuel
	_____	mortel.

Le Jurement : 1° outrage Dieu
2° nous attire la malédiction
3° fait tort aux autres.

(Si parmi ceux qui invoquent le nom du Seigneur il y en a de damnés (Math.7.) combien plus de ceux qui l'outragent.)

II.

Blasphème.

(parole injurieuse à Dieu)
En grec, detestes, maudire .

Deux blasphèmes	[	consommé	(	Omne peccatum in compara-
		avec haine	(	tione blasphemiae levius
		positive	(	est. S. Jérôme.
			(	Blasphemia pejus nihil.
	]	non consommé	(	Dans un moment de passion.

Péché mortel per se.

(parce qu'il est contre la charité envers Dieu.)

Le blasphémateur attaque Dieu avec ce qu'il tient de sa bonté et pendant que Dieu le comble de biens.

péché diabolique	(	aucun profit à blasphémer
		tout à perdre.

Il cause maux :

1° Dans la vie.



- 2° à la mort - impénitence .
 3° après la mort . - Ils ont fait l'apprentissage de ce que font les damnés.

L'habitude excuse quand elle est combattue.

Non combattue, elle aggrave - Comme un homme accoutumé à battre quelqu'un.

Un homme s'impose un jour de maigre à chaque jurement et se guérit ainsi.

III.

Imprécations.

(désirer du mal)

Mortale per se, veniale per accidens seu intentionem.

contre Dieu - blasphème.

Imprécation de coeur - mortel, si réfléchi.	(surtout :
	(contre ses enfants
	(contre ses parents
	(des parents entre eux
	(contre soi-même.

Imprécation de bouche - véniel.

Pourquoi péché - Parce que :

- 1° Opposé à l'esprit de Jésus-Christ -

Cum malediceretur, non maledicebat. Cum pateretur, non comminabatur. 1. Petr.2.

Benedicite persequentibus vos . Benedicite et nolite maledicere. Rom.XII.

- 2° Suivre l'esprit du démon - qui est tout haine.



3° Faire l'office des damnés.

Par l'imprécation :

On ne nuit pas à celui que l'on hait - on se nuit à soi-même! (a)

TROISIEME.

Sanctification du Dimanche.

- 1° Sur l'autorité de Dieu - Il peut tout nous commander.
- I. S'abstenir des oeuvres
 - (serviles
 - (criminelles
 - (scandaleuses - cabaret -
 - (danses - théâtres. (b)
 - II. S'occuper aux oeuvres de piété - en particulier par la Sainte Messe.

(a: Notes marginales :) Contraire à la charité.

La Charité pour Dieu et pour le prochain, les deux ailes de l'âme. - Les autres vertus sont les plumes de ces ailes.

Ne battre que d'une aile.

Crachats en l'air - balle se retournant - personnage fantastique.

(b: Note marginale:) ouvriers - temps de relever la tête.



I.

Le Dimanche est institué (1. Honorer Dieu.
pour (2. Le remercier.
(3. Lui demander pardon.
(4. Obtenir la grâce de mieux
(passer la semaine.

Or, la Sainte Messe sert à tout cela, elle réunit les quatre sacrifices de l'ancienne loi,

Savoir {	le sacrifice	holocauste
	_____	hostie de louanges
	_____	expiatoire - propitiatoire
	_____	impératoire - hostie pacifique

L'obligation du Dimanche repose :

- 1° Sur l'autorité de Dieu - Il peut tout nous commander.
- 2° Sur l'équité de ce commandement - Il se contente d'un seul jour - comme au Paradis il s'était réservé un seul arbre.
- 3° Sur l'excellence de notre âme au bien de laquelle il est ordonné :

Elle est la fille aimée de Dieu, l'image de ses perfections.

Elle est l'épouse de Jésus, la sœur des anges, la reine de la terre, l'héritière du Ciel.

Sont obligés à empêcher la profanation du Dimanche :

- 1° Les Supérieurs ecclésiastiques
- 2° _____ politiques - Magistrats
(Aire et Belin)
- 3° _____ domestiques - Pères et Maîtres.



II.

1° Cabarets. -

Autrefois les voyageurs seuls pouvaient être admis dans les hôtelleries - Arrêt du Conseil d'Etat tenu à Fontainebleau le 13 Juillet 1666, confirmant l'Ordonnance d'Orléans, art. 25

Maux causés par le cabaret :

- A). On y ruine son bien - sa santé - sa raison.
Nullus tam improbus exactor quam venter.
(S. Bernard.)
In multis escis erit infirmitas (Eccli.37) .
Credunt ut sues, vivunt ut sues, moriuntur
ut sues. (Impius ipse Luther)
- B). On se rend incapable de tout acte de vertu.
- C). On s'expose à des péchés certains et de toutes
sortes.
- Au lieu d'une enseigne de Saint on fe-
rait mieux de mettre enseigne du diable.
- D). On fait de sa maison un lieu de querelles et de
désordres.
Les enfants de ces hommes sont moins
heureux que les chiens qui se rassasient
des restes de leurs orgies, tandis qu'ils
meurent de faim.
- E). On s'expose à d'horribles tourments pour un
plaisir misérable.

Le diable est comme un marchand qui,
pour vendre une étoffe mauvaise, montre le
bout qui a bonne apparence et cache le reste.

Péché des Cabaretiers.



2° Dangers .-

S. François de Sales - Bals - comme les champignons - les meilleurs ne valent rien.

Désordres qui s'en suivent :

- A) Impureté - musique - toilettes - gestes - paroles seul à seul.
- B) Tous les péchés capitaux.
- C) Profanation des Sacrements.
- D) Le diable y préside comme en un sabbat - Il est au centre et décoche ses flèches et se sert des uns contre les autres, comme le chasseur qui se sert de la perdrix qu'il a prise pour en prendre d'autres.
- E) Souffrances de Notre-Seigneur. - Chaque acte ou pensée impurs est un coup de fouet .- Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores. ps.128.
Il apparut à la V. Anne de S. Barthélemy tout ensanglanté et couvert de plaies au milieu d'un bal où elle était allée avant son entrée au Carmel.
- F) Tristesse de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints.

Remèdes :

- a) Qu'en reste-t-il ? - Nécessité de les expier, rien de plus.
- b) En fuir même la vue au risque de passer pour sauvage. - Tandiu Virgo, quandiu acerba. (Tertullien) M. de Pich.
- c) Prier et bénir Dieu pendant qu'on rit et qu'on l'offense. - Vae vobis qui ridetis .
Bal à Barsac - A Maëstricht un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles dan-



saient sur un des ponts, le pont s'écroula, deux cents se noyèrent - Incendies au bal - Noyade de la Saône.

3° Théâtres.

QUATRIEME.

Devoirs

1°
Des inférieurs
envers
les supérieurs.

2°
Des supérieurs
envers
les inférieurs.

PERES et ENFANTS.

1° ENFANTS.

A) - L'honneur -

par pensée, parole : Ils nous ont appris à parler.

par oeuvre et par patience : Ils ont souffert les sottises de notre enfance.

In opere, sermone et patientia honora patrem. - Eccl.III.

Retribue illis, quomodo et illi tibi.

Eccl .VII.



B) - L'obéissance .- Quasi dominis servies
his, qui te genuerunt.
Eccl.III.

promptement - Fidelis obediens
nescit moras... fugit crastinum... parat manus operi,
itineri pedes. (S. Bernard)

de bonne grâce - Nec vultu lac-
denda est pietas parentum . (S. Ambroise.)

en toutes choses justes - Fili
obedite parentibus per omnia. (Col.III)

Refuser même à leurs larmes,
ce qu'ils ne doivent pas commander.

Pietatis genus est, hac in
re esse crudelem. (S. Jérôme)

Obedire oportet Deo magis,
quam hominibus. (Act.V.)

Si quis venit ad me, et non
odit (Luc.XIV.)

Sainte Rose n'allait nulle part, ne s'ap-
pliquait à aucun travail et se faisait même conscience
de boire sans la permission de sa mère. Elle, pour
l'éprouver, lui dit de faire à rebours un ouvrage de
tapisserie, elle le fait - Sa mère l'en reprend - " Ma
mère, il m'est assez indifférent de faire une fleur de
telle ou de telle manière, mais je ne saurais manquer
à la soumission que je vous dois."

Notre Seigneur envers Marie et Joseph.

Salomon envers Bethsabée . III.Reg.2.

Esther envers Mardochée . Esth.II.

C) - L'amour .- Parentum partes sunt liberi.
(Philon)

Cordial - Parentes nostros ut
propria viscera diligamus. (S. Basile.)

de préférence - Il peut aimer



Magnum habemus depositum, filios. Ingenti
illud servemus cura. Omnia faciamus ne fur id nobis
astutus auferat. (S.J. Chrys.)

A) Nourriture -

On peut
pécher
en cela

- a) en ne prenant pas assez de soin
de leur entretien et de leur
établissement.
- b) en prenant trop de soin d'une
manière illicite.
- c) en prenant un soin qui n'est pas
bien réglé - en prêtant le flanc
à la jalousie des autres .

B) Instruction -

Comprend deux choses :

- a) Les instruire des choses religieuses -
Leur âme champ de blé -
Y jeter la bonne semence.
- b) Leur faire pratiquer ce qu'ils apprennent .

1

Les éloigner du mal
et du danger .

2

Les appliquer au bien -
à l'Eglise - Charité -
Modestie.

Les instruire ainsi dès le plus bas âge .-
Ame : cire molle; arbrisseau.

Qui doit les instruire ? - Le Père - La Mère
surtout. Elle a formé leur corps, doit former leurs
mœurs - Planter les vertus chrétiennes sur leur
nature revêche, comme le jardinier change le sauvageon
en insérant la greffe dans la fente qu'il lui a faite.



Ou bien se faire suppléer par un précepteur ou instituteur, qui sera comme un guide d'avengles - comme un cocher pour leurs jeunes passions indomptées qu'il doit réfréner - Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua. (Gen.VIII)

Les laisser se développer librement et ne réprimer que le mal.

C) Correction -

Les reprendre

Les châtier (ni trop sévèrement
(ni trop mollement.

Les reprendre - Leur donner toute licence, c'est être leur bourreau - Peremptores, non parentes. (S. Bernard)

Parrioidis immaniores atque sceleratiores : corpus enim et animam aeternis ignibus tradunt. (S. J. Chrys.)

Qui parcit virgae, odit filium suum. (Prov.XIII)

Habet et amor plagas suas, quae dulciores sunt cum amarins infliguntur. (S. Ambroise)

Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros. (Eph.V)

D) Bon exemple

Ne pas les scandaliser

Les édifier.

Comme le corps se forme avant l'esprit, l'exemple agit plus que la leçon.

Il faut imiter l'aigle qui apprend ses aiglons à voler, en volant au-dessus d'eux .

Mementote vos parentes virginis, magis eam



doceri exemplis quam verbis. (S. Jérôme.)

Les élever ainsi non en vue du monde, mais en vue de Dieu et du Ciel, par des motifs surnaturels.

Ils y trouveront leur joie sur la terre, leur couronne au Ciel.

Filius sapiens laetificat patrem : filius vero stultus moestitia est matris suae. (Prov.X.)

Corona senum, filii eorum. (Prov.XVII.)

Traitement
honnête.

Entretien
convenable.

Soumission.

Conservation des
Mœurs de la nation.

I.

Devoirs communs à tous deux.

1^{er} Amour. -

Unus sit cor, unus velle, sicut unus est
thorus, una mensa, unus nomen, una haereditas.
(Chrys. Serm. XCIX.)

EPOUX.

Ubi una caro, et spiritus. (Tertul.)

Ils représentent l'unité des Personnes di-
vines, doivent aussi représenter l'amour qui les unit.

I.

Devoirs communs à tous deux.

1

2

3

Amour.

Fidélité.

Support.



II.

Devoirs propres à chacun.

1		2	
Mari.		Femme.	
a	b	a	b
Traitement honnête.	Entretien convenable.	Submission.	Conservation des biens de la maison.

I.

Devoirs communs à tous deux.

1^o Amour. -

Unum sit cor, unum velle, sicut unus est
 thorus, una mensa, unum nomen, una haereditas.
 (Chrys. Serm. XCIX.)

Ubi una caro, unus et spiritus. (Tertul.)

Ils représentent l'unité des Personnes di-
 vines, doivent aussi représenter l'amour qui les unit.

L'amour conjugal doit être :

Chaste - conforme à sa nature - Le Saint Esprit en
 est le lien.
 Saint - à sa signification - Jésus-Christ et
 l'Eglise.
 Constant - à sa fin - Toujours.



Chaste - Image de l'Amour de Dieu - Conjugium,
conjunctio coelestis, et Spiritus
Sanctus amborum conjugalis amor. (Rupert.)

User du mariage avec modération, selon les
temps, les lieux, le mode, l'intention;
se préparer par l'abstention volontaire
aux privations involontaires.

Ex consensu temperent quo vacent
orationi. (Aug.)

Honor conjugii, matrimonii dignitas,
procreatio est Pulchrum filiorum. (Chrys.)

Intemperans in conjugio, quid aliud
nisi quidam adulter uxoris est ?
(S. Aug.)

Saint - Travailler à se sanctifier l'un l'autre -
Alterutro docentes, alterutro monentes.
(Tert.)

C'est pour le Ciel et non pour la terre
qu'on doit s'unir.

Constant - Ne pas s'abandonner, sans motifs très graves.
Ne pas se laisser aller légèrement à la ja-
lousie.

2° Fidélité. -

Aussi bien l'un que l'autre - Le mari est
chef, il doit donner l'exemple, il doit conduire.

Il est le plus fort, doit vaincre ses pas-
sions plus généreusement.



3° Support. - Alter alterius onera portate.
(Gal.VI.)

S'il est le plus fort il doit aussi supporter le mieux.

La femme obtient plus pour l'âme de son mari par la patience et les larmes que par les reproches et les emportements.

Maritus tuus non est praesumptione turbandus, sed dilectione portandus.... Funde pro illo orationes. Sacrifica illi lacrymas tanquam vulnerati sanguinem cordis. (S. Aug.)

Conservation des biens de la maison - Domus curas habentes. I. Petr.III.

Submission basée II.

Devoirs propres à chacun.

1° Mari. -

Sa femme n'est ni plus ni moins, mais sa compagne - Eve du côté d'Adam.

Son empire ne doit donc pas être despotique, souverain, mais comme celui d'un magistrat sur ses concitoyens.

Battre sa femme, c'est n'avoir ni coeur ni honneur - C'est comme un fils qui bat sa mère - c'est se couvrir d'ignominie.

Il doit la corriger avec discrétion, lui faire part de son autorité, lui donner connaissance de ses affaires selon qu'elle en est capable, la traiter en tout avec honneur, d'autant plus qu'elle est plus faible.

1. Quasi infirmiori vasculo muliebri honorem impartientes. (I. Petr.II.)

Mares faeminis junguntur, ut fragillior sexus praesidiuns ex mutua societate sumat.

Quintilien. Deel. 368.



Viri debent diligere uxores suas ut corpora
sua. - Eph.V.

2: Femme. -

Soumission - Sicut Ecclesia subjecta est Christo,
ita et mulieres viris suis in
omnibus. Eph.V.

Conservation des biens de la maison - Domus curam
habentes. I. Petr.III.

Soumission basée

sur la nature : Nec ante peccatum aliter factam
fuisse docet credere mulierem quam
ut vir ei dominaretur. (S. Aug.)

sur l'arrêt de Dieu : Sub viri potestate eris, et
ipse dominabitur tui. (Gen.III)

Ante Deum jussit faeminas
servire, quam servos. (Ambr.)

sur la paix de la maison : Comme le corps perd son
repos et souffre dès qu'un membre
n'est pas à sa place.

Cette soumission exige de la femme :

1. Qu'elle honore son mari, l'estimant son
chef et son seigneur, et le faisant
respecter de tous par son exemple.

Tota a te discat domus, quantum
illi honorem debeat. (S. Paulin.)



2. Qu'elle lui obéisse en tout ce qui est juste
comme les membres du corps obéissent
à l'âne.

3. Qu'elle le serve avec complaisance, adhérant
à ses sentiments, s'accommodant à ses
humeurs, s'étudiant à lui ressembler
en bien, comme le miroir reflète les
objets.

In omnibus ancillae state virorum
vestrorum, subditae ad obsequium.

(S. Aug.)

Si vis imperare viro, pareas.

(Prov. antiq.)

Conservation des biens. -

Puisqu'elle a part à la naissance des enfants,
doit avoir part aux fatigues de leur entretien.

Le mari gagne, à la femme de bien conserver
par l'économie et le bon ordre .

Tout cela dans le but de plaire à Dieu.

On doit chercher à plaire à Dieu coûte que
coûte; a fortiori, quand pour lui plaire il suffit
de s'aimer et de s'honorer réciproquement et de se
rendre heureux.

Sunt probata coram Deo et hominibus : Con-
cordia fratrum, amor proximorum; vir et mulier sibi
consentientes. (Eccli.XIV.)

Exemples.

S. Joseph souffre la grossesse de Marie
sans la lui reprocher (Math.I.) Marie nomme S. Joseph
avant elle, par respect.(et en latin) (Luc I.)



Sainte Monique a gagné Patrice, païen -
Jamais n'ont eu de querelles. (S. Augustin. L.XI
des Confessions.)

Sainte Elisabeth, infante d'Aragon et femme
de Denis, roi de Portugal mettait en nourrice les en-
fants adultérins de son mari, et par ses larmes et ses
aumônes le retira de ses débauches.

Saint Macaire entend une voix : " Macaire,
tu n'as pas encore atteint à la vertu de deux femmes
mariées au plus proche village." Il y va et y trouve
deux soeurs mariées à deux frères depuis onze ans et
dont l'innocence lui donne lieu de s'écrier : "Certes,
je reconnais maintenant que la perfection des gens
mariés l'emporte quelquefois sur celle des religieux
et des Vierges."

Exemple. -

Sainte Rose obtenait avec joie à la servante
pour l'amour de Dieu et dans les offices les plus vils.
Elle se faisait fouler aux pieds par elle quelquefois
comme une créature indigne d'être sur la terre.

MAITRES et MAITRESSES.

Panis et disciplina et opus
servo. Eccli.III.

Pain de l'âme - Prières - Messe du Dimanche - Confes-
sion de temps en temps.
Puisque Dieu dit aux serviteurs de
bien servir leurs maîtres, les mai-
tres doivent dire à leurs serviteurs
de bien servir Dieu.

Pain du corps - en santé et en maladie.

Correction - vigilante, modérée, ferme.



Travail discret - Mei enim sunt servi, ne affligas
eos per potentiam, sed metuito
Deum tuum. (Lev.XIV.)

Salaire - Dieu veille aux intérêts des ou-
vriers.

Ecce merces operariorum...
quae fraudata est a vobis clamat,
et clamor eorum in aures Domini
Sabaoth introivit. (Jacob.V.)

Qui effundit sanguinem et qui
fraudem facit mercenario, fratres
sunt. (Eccli.34.)

Non morabitur opus mercenarii
apud te usque mane. (Levit.19.)

Exemples. -

Sainte Rose obéissait avec joie à la servante
pour l'amour de Dieu et dans les offices les plus vils.
Elle se faisait fouler aux pieds par elle quelquefois
comme une créature indigne d'être sur la terre.

Bel. (Eph.VI.)

Servitatem quodammodo liberam faciunt.

(S. Aug.)

Servus servato liberi servient. (Eccl. 3.)

Exemples.

SERVITEURS.

Agar remanens, s'humilia devant

sa maîtresse. (Gen.16.)

Jacob sorti Laban avec ses filles. (Gen.31)

1. Respect : pensées, paroles, oeuvres, patience.

Servi dominos suos omni ho-
nore dignos arbitrentur.

I. Tim. VI.

Servi subditi estote....
etiam dyscolis. In hoc enim
vocati estis. I. Petr.II.



2. Obéissance : en ce qui est juste.

Non obedio praecepto regis,
sed legis. J. Mach. II. Mach. 7.

Terribilis apud reges terrae.
ps. 75.

3. Service : sans s'épargner.

4. Fidélité :

1. Ne pas dérober
2. Empêcher qu'on ne dérobe
3. Ne pas redire les secrets de famille.

Tout cela pour obéir à Dieu, lui plaire,
honorer sa Providence.

Non ad oculum servientes, quasi hominibus
placentes, sed ut servi Christi facientes voluntatem
Dei. (Eph. VI.)

Servitutem quodammodo liberam faciunt.
(S. Aug.)

Servo sensato liberi servant. (Eccl. X.)

Exemples.-

Agar renvoyée par l'Ange, s'humilie devant
sa maîtresse. (Gen. 16.)

Jacob sert Laban avec fidélité. (Gen. 31)
et Joseph Putiphar. (Gen. 39).

Constance-Chloé, père de Constantin, appelle
les Officiers chrétiens de sa maison, leur dit de re-
noncer à la foi ou à sa faveur - et renvoie tous ceux
qui renoncent à leur foi, gardant les autres.
(Bar. an. 304)



PASTEUR.

- A) - Quant au envers ses paroissiens (a)
1. Instruction. - Vae pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos... et greges meos non pascebant.
(Ezech.34.)
2. Bon exemple. - Ne pas scandaliser - Edifier.
Il est centre des âmes, comme soleil, comme Dieu.
Doit guérir, comme Pierre, par son ombre, ses exemples.
Exemplum esto fidelium in verbo, in charitate, in conversatione, in castitate.
(I.Tim.IV.)
3. Correction. - Avec prudence - Avec douceur.
Tanquam si nutrix foveat filios suos. (I.Thess.II.)
Non enim est ista sapientia desursum descendens. (Jacob.III.)
Avec amour et compassion . -
Medicus qui non fert infirmitates, curare nescit, et qui non fuerit cum infirmo, infirmatus, infirmo non potest conferre sanitatem.
(Chrys. Serm.I.)

FIDELIS.

(a: Note marginale:) Ils sont époux et pilotes.



4. Secours. -

A) - Quant au corps - Tout ce qui n'est pas nécessaire le donner aux nécessiteux, et à ses parents seulement. - ut non indigeant, non autem ut ditiores fiant. (2.2.q.185.a.7.)
S. Thomas.

B) - Quant à l'âme - Administrer les Sacrements -
Réprimer les désordres.
Prier pour eux et souffrir pour eux.

Exemples. -

Multiplication des pains par Notre-Seigneur -
Noces de Cana.

Moïse réclamant de Pharaon la délivrance du peuple (Ex.V.), priant pour le peuple, s'offrant pour lui.

(Voir le Pasteur Apostolique.
De même S. Paul.)

S. Jean Chrysostome oubliait ses fautes pour expier celles de ses brebis. Il eut voulu devenir aveugle du corps pour guérir l'aveuglement de leur âme.

FIDELES.

1. Amour. - Il est leur père. - Per Evangelium ego vos genui. (I. Cor. IV.)
Dis non detrahes. Ex.22.



2. Honneur. -

Il est prêtre.

Honorifica sacerdotes. (Eccli.VII)

Vicarii amoris Christi. (S. Ambr.)

Nolite tangere Christos meos, et
in prophetis meis nolite malignari.
(ps.CIV.)

Sacerdotes non modo plus vereri
debemus quam principes aut reges; sed
etiam quam proprios parentes. (Chrys.)

Non dubitaverunt sacris imperia
servire. (Valer. Max.)

Si despicias, non illum despicias
sed Deum qui illum ordinavit. (Chrys.)

3. Obéissance. -

Obedite praepositis vestris et
subjacite eis. (Hebr.XIII)

Dans les choses seulement qui re-
gardent le salut de l'âme, et qui ap-
partiennent aux promesses du baptême.
(S.Th. In II. dist.44.q.2.a.3)

4. Honoraires. -

Le pasteur doit vivre du lait du
troupeau.

L'ouvrier est digne de son salaire.

Qui sème les biens spirituels doit
récolter des fruits temporels.

Qui sert à l'autel doit vivre de
l'autel.

Qui annonce l'Evangile doit vivre
de l'Evangile.

I. Cor.1.

Exemples.

Notre-Seigneur renvoie le lépreux au prêtre.
(Math.VIII)

Constantin, assistant au premier concile de
Nicée, déchire des écrits qu'on lui présente contre
des Evêques. "Les prélats sont comme des Dieux, il
n'est pas permis de les juger." - Il disait que s'il
eût vu un prêtre commettre une action impure, il l'eût



couvert de son manteau impérial, pour cacher son crime aux peuples. (Théodore. L.1. c.2.)

S. Antoine s'agenouillait devant les prêtres et leur demandait la bénédiction.

S. François disait que s'il rencontrait un prêtre et un ange il commencerait par baiser la main du premier.

S. Catherine de Sienne baisait la trace de leurs pas.

L'Empereur Maximien invite S. Martin à sa table, et lui présente la coupe avant tous, désirant la recevoir de sa main, mais S. Martin la donne à son aumônier estimant que c'eût été faire tort à son caractère sacerdotal que de lui préférer le prince. L'empereur approuva et admira.

MAGISTRATS.

Sont représentants de Dieu - dans le monde - Ce que l'âme est au corps.

Sont établis pour le bien commun.

Leurs honneurs supposent des devoirs accomplis, une dette payée.

Empêcher désordres - les scandales et les profanations des fêtes.

Maintenir paix. -

Rendre justice. -

Préférer le bien public au bien particulier.



tériels. Agir en vue de Dieu et non d'intérêts ma-

Ego ero merces tua magna nimis. (Gen.XV.)

Ego omne bonum ostendam tibi. (Exod.33)

Exemples.-

Josaphat recommande à ses officiers de ne pas maltraiter le peuple. (II. Par.19.)

Le roi de Ninive ordonne à ses sujets de faire pénitence, et le fait. (Jon.III)

PEUPLE.

1. Respect.
2. Obéissance discrète
3. Payer droits. - (Rom.XIII) (Math.XXII) (Math.IVII)
4. Prier pour eux. (I. Tim.II.)

INSTITUTEURS.

1. Enseigner lettres.
2. Enseigner religion.
3. Les éloigner du mal.



4. Les former aux exercices de piété.
5. Leur inspirer les vertus chrétiennes.
6. Correction discrète. - Diogène voyant un enfant faire une faute frappa son précepteur: "Est-ce ainsi que vous l'élevez?"
7. Bon exemple.

ÉLÈVES.

1. Docilité.
2. Respect.
3. Soumission.
4. Reconnaissance.
5. Zèle à profiter des leçons.

Quelle fin se proposer
dans leur étude :

{ Gloire de Dieu
{ Salut de leur âme
{ Bien des âmes
{ Bien public.



Quels moyens prendre pour acquérir la science:

1. Assiduité à l'étude
2. Amour de la solitude
3. Prière
4. Humilité
5. Pureté du corps et du cœur. (a)

S. Thomas - Crucifix - Repris au réfectoire.

S. Edmond, étudiant à Paris : " Si je voyais d'un côté l'enfer, de l'autre le péché, je me jetterais dans l'enfer plutôt que de commettre le péché."

I. Pedes tui, charitas tua est. Noli esse cecus, quoniam pedes habes, dilectionem Dei et proximi. (Aug. in ps.33.)

Insignia Christi sunt insignia Charitatis. (S. Thomas.)

In hoc cognoscuntur omnes..... si charitatem habuerint ad invicem. (Joa. XIV.)

o o

Amour de Dieu le premier en noblesse - amour du prochain le premier en œuvre.

Dilectio Dei prior est ordine precipiendi, dilectio proximi ordine sequendi. (S. Aug.)

car l'amour du prochain est la marque la plus sensible et la plus certaine de l'amour de Dieu.

(a: Notes marginales :)

Deus scientiarum Dominus est. (I. Reg. II)

Invocavi, et venit in me spiritus sapientiae. (Sap. VII.)

Intellectum dat parvulis. -(ps. 118.)

Qui diligitis cordis munditiam, habebit amicum Regem. (Prov. 22.)



II. DEUXIEME TABLE

LES SIX DERNIERS COMMANDEMENTS.

AMOUR DU PROCHAIN.

- I. Pedes tui, charitas tua est. Noli esse claudus,
duos pedes habete, dilectionem Dei et proximi.
(Aug. in ps.33.)

Insigna Christi sunt insignia Charitatis.
(D. Thomas.)

In hoc cognoscent omnes..... si charitatem habue-
ritis ad invicem. (Joan.XV.)

Amour de Dieu le premier en noblesse - amour
du prochain le premier en oeuvre.

Dilectio Dei prior est ordine praeicipiendi, di-
lectio proximi ordine faciendi. (S. Aug.)

car l'amour du prochain est la marque la plus
sensible et la plus certaine de l'amour de Dieu.

Hair le prochain c'est
blesser Dieu

et

Jésus-Christ, dont nous
sommes tous membres .

Qui tetigerit vos, tan-
git pupillam oculi mei.
(Zach.II.)

Il ne s'est pas plaint
quand on l'a maltraité;
quand on persécutait les
siens: Saul, Saul, pour-
quoi?...



II. Raisons pour aimer le Prochain:

- 1° Dieu le commande. (Lévit.XIX. Math.XXI)
- 2° La nature nous y incline - Ressemblance - Fraternité.
Omne animal diligit sibi simile. (Eccl.XIII)
- 3° La Grâce nous y incline - Unum corpus.... unum baptisma.... qui de uno pane participamus....(Eph.IV.)
Ut sint unum sicut et nos.(Joan.XVII)
Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una. (A.Ap.IV.)
- 4° La Gloire -
Jerusalem quae aedificatur ut civitas. (ps.121.) Civitas quasi civium unitas.
Sans l'amour du prochain pas de mérite - Radix omnium bonorum est charitas. (S. Aug.)
Adde charitatem, prosunt omnia; detrahe caritatem nihil, prosunt caetera. (S. Aug.)
Sans la charité on ne sera pas admis au Ciel :
Famem patientur, ut canes, et circuibunt civitatem. (ps.58.)

III. Il faut aimer même ses ennemis. - Ego autem dico vobis: diligite inimicos vestros. (Math.V.)

Les haïr c'est renoncer :

- 1° à la qualité d'Enfant de Dieu qui facit orire solem suum.... ut sitis filii



Patris vestri, qui in coelis est. (Math.V.)

2° à la qualité de disciple de Jésus-Christ -
qui "cum posset ulcisci, voluit immolari"
(S. Ambr.)

3° à la qualité d'héritier du Ciel - Judicium
sine misericordia illi, qui non facit
misericordiam. (Jacob.III)

Qui vendicari vult, a Domino inveniet
vindictam, et peccatum ejus servans ser-
vabit. (Eccli.XXVIII)

Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.

Dire ce qui est de précepte
- ce qui est de conseil.-

IV. Pour mériter le Ciel, l'amour du prochain doit être :

1° Pur dans son motif - à cause de Dieu.

Est affectio quam caro gignit, et est
quam ratio regit, est et quam condit sa-
pientia. (S. Bern.)

Le troisième seul mérite le Ciel.

2° Juste dans sa règle - sans offenser Dieu.

3° Droit dans sa fin - pour le pousser à Dieu
et au salut.

V. Il faut aimer le prochain :

1° de coeur,

2° en oeuvres.

en particulier par l'aumône
(miséricorde corporelle)
et
la correction fraternelle
(miséricorde spirituelle)



Nous sommes par la grâce, membres les uns des autres. - Pro invicem sollicita sint membra. (I. Cor. XII.)

Aumône. - obligatoire sous peine de péché:

1° Quand le prochain est dans une nécessité très pressante - obligation fondée sur l'ordre de la charité.

2° Quand on a des biens superflus. - sans prétexter des nécessités extraordinaires qui pourraient arriver, car ce serait une sollicitude superflue pour l'avenir, que le Sauveur défend.

Quod superest, date eleemosynam.
(Luc. II)

Quidquod nobis Deus plus quam opus est, dederit; id per nos aliis erogandum transmisit. Quod si non dederimus, res alienas invasimus.

(S. Aug. S. 219 de Temp.)

Correction fraternelle - Si neglexeris corrigere, pejor factus es eo qui peccavit.
(S. Aug.)

Fraterna correctio debet fieri cum magno moderamine, cum gemitu et benevolentia, suo loco, suo tempore, semper oratione praecedente. (S. Bonav.)

Exemples. - Patience et sollicitude de Dieu pour les pécheurs :

Amour de Notre Seigneur pour les pécheurs - Il les cherche, il les appelle - Quasi homo fit Dei Deus.
(D. Thomas.)

L'Archange Raphaël et le fils de Tobie.

Abel ne cria pas vengeance, mais son sang sur la terre.



Joseph pour ses frères, feignant la colère et ne pouvant tenir à cette fointe.

S. Etienne. - à genoux - " Bonus miles, si occiderit, etiam de genu pugnabit." (Senec.)

S. Dominique étudiant à Palerme vend ses livres pour secourir les pauvres, veut se vendre esclave en échange - jeûne un carême au pain et à l'eau pour convertir les hérétiques, en particulier deux demoiselles, ses hôtes. - Ses trois disciplines chaque nuit.

Ste Catherine donne à un pauvre l'une de ses jupes. - Soigne la femme dont le sein était pourri - supporte ses outrages.

CINQUIÈME.

Homicides.

Défense de nuire au prochain en sa personne.

Pèchent contre ce commandement :

- 1° Les meurtriers - Détruit l'image de Dieu
Ravit le plus grand des biens naturels.

Frapper, meurtrir, blesser, vouloir du mal.



sont des nuances de l'homicide.

- 2° Les coupables ou complices d'avortement
Homicidii festinatio est prohibere
nasci. (Tertul.)

Celles qui préviennent l'avortement pour le rendre inutile.

Quantoscumque parere poterat, tantorum
homicidiorum se ream esse cognoscat.

- 3° Celles qui se blessent dans la danse, ou par excès
de travail, vel propter inordinatas
lascivias. (S. Antonin.)

Défense grave de faire coucher les en-
fants dans le lit de la mère avant
l'âge d'un an.

Les maris sont coupables s'ils le to-
lèrent.

Et si par brutalité ils causent l'a-
vortement.

- 4° Les suicides. - Péché plus énorme parce que :

A) plus contraire à l'ordre de la charité.

B) c'est empiéter sur les droits de Dieu-
Ego occidam et ego vivere faciam.
(Dent.32.)

C) et de l'Etat.

D) et de la communauté.

E) nuire à son corps - en le privant
de vie.

F) nuire à son âme, en la jetant en
enfer.

Ne pas désirer la mort - Aut pati, aut mori. (S. Thér)
Non mori, sed pati. (S. Magd. de Pazzi.)



5: Les homicides spirituels.

Qui odit fratrem suum, homicida est.

Si non cavisti, occidisti (S. Ambr.) — en danger de mort.

Si fratri tuo mala persuades, occidis. (S. Aug.)

On est tenu de réparer les torts faits au corps du prochain, à plus forte raison ceux faits à son âme.

Unius animae perditio tantam habet jacturam, ut nulla eam ratio possit digni aestimare. (Chrys.)

Exemples. -

Ahab tué par les Syriens, sa femme Jézabel, mangée par les chiens, et toute leur race éteinte par Jéhu en punition de la mort de Naboth. (IV. Reg. IX.)

SIXIÈME et NEUVIÈME.

Sixième défend les actes impurs.

Neuvième, les désirs.

I. Fornication. — Quoties scortatus es, toties damnasti teipsum. (Chrys.)



1. Blesse la raison.

2. Est opposée à la bonne éducation des enfants.

Plus coupable avec une vierge.

II. Adultère.

Est ergo mulier moechans sacrilega (1)
proditrix (2) furatrix (3).
 (D. Th.op.IV.)

De même de l'homme - et plus encore.

1. C'est un sacrilège, car il profane un sacrement en profanant des corps voués à la chasteté conjugale.

Pudicitiae dicata corpora prostituit.
 (D.Cypr.)

Impedire en détruisant la triple union :

inertius.

	a	b	c
Des corps	Des corps	des coeurs	des biens.

2. C'est une trahison.

Dominus testificatus es inter te et uxorem pubertatis tuae. (Malach.II)

Si dormierit vir cum uxore alterius, uterque morietur. (Deut.II.)

3. C'est un larcin.

Haereditas nostra versa est ad alienos.

(Thren.V.)



III. Inceste. -

Blesse le respect dû aux parents.

IV. Sacrilège. -

Injure directe à Dieu.

V. Contra natura. -

Mollit. - Sodom. - Best. -

VI. Tous actes, regards,
baisers, etc.

Sont des actes com-
plets revêtant la ma-
lice de l'acte consommé.

VII. Pensées moroses ou
désirs mauvais

Impudicus oculorum impudici cordis est
incestus.

Impudici contactus, quid aliud est quam mor-
sus diaboli ? (Eusèb.)

Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea.
(Eccl. XIII.)

Exemples. -

S. Edmond, étudiant à Paris, ne pouvait souffrir de parole équivoque. Un jour, écarté de ses camarades à cause de cela, Notre-Seigneur lui apparaît sous la figure d'un bel enfant, qui portait au front: "Jésus Nazaréen, roi des Juifs." et qui lui dit avec amitié: "Adieu, mon bien-aimé."

Ste Françoise, dès son bas âge, si pudique, qu'elle ne pouvait souffrir que qui que ce fût la touchât, si ce n'est son père et sa mère.



SEPTIEME et DIXIEME

Septième défend de prendre et de retenir,
le dixième, de désirer le bien d'autrui.

- I. Simple larcin.
 - II. Rapine.
 - III. Brigandage.
 - IV. Péculat . - Voler les deniers publics.
 - V. Sacrilège.
 - VI. Fraudes. - Statera dolosa, abominatio est
apud Deum . (Prov.II)
- De sa nature - péché mortel.

Qui aufert in sudore panem, quasi
qui occidit proximum suum. (Eccl.34.)

Si in ignem mittitur qui non de-
derit substantiam suam, ubi putas ar-
surus est qui invadit alienam. (S.Aug.)

On est obligé :

A s'en repentir - A s'en confesser - A restituer.

Ni la prière, ni l'aumône n'en
dispense.

Qui offert sacrificium ex substan-



tia pauperis, quasi qui victimat
filium in conspectu patris.
(Eccl. I. XXXIV.)

Vol : folie. -

Alii rapiunt non sua et semper in
egestate sunt. (Prov. II.)

"Non potest ars, inquis, non po-
test esse negotium sine fraude, si
timero Deum, non habeo unde vivam.
Respondet Propheta : Non est inopia
timentibus eum." (Aug. in ps. 33.)

rembles. -

S. Antonin parle d'un usurier qui, se flattant
miséricorde de Dieu, préfère mourir sans sacre-
ment de restituer. Un de ses fils restitua sa part
fit religieux; l'autre consuma tout en débauches
rut. Le religieux se mit en oraison. - Il vit en
la terre ouverte, et au centre un gouffre vo-
t des flammes, et au milieu son père et son frère
dissant l'un l'autre, et se reprochant leur dam-

HUITIEME.

aux Témoignage. -

1° Outrage Dieu - Parjure.

2° Offense le juge - mépris.



3° Nuit au prochain.

Jaculum est, gladius et sagitta
acuta, qui homo loquitur falsum tes-
timonium contra proximum suum.

(Prov.25.)

4° Nuit au faux-témoin.

Testis falsus non erit impunitus.

(Prov.19.)

I. Jugements injustes.1° Violent la justice à laquelle ils sont
tenus.2° Nuissent à ceux qu'ils sont tenus de pro-
téger.

Non consideres personam pauperis,
nec honores vultum divitis. Juste
judica proximo tuo. (Lev. 19.)

Vae qui justificatis impium pro
muneribus, et justitiam justii aufer-
tis ab eo. (Is.V.)

II. Jugements téméraires.1° Injure au Fils de Dieu qui s'est réservé
ce droit.

Tales, quantum est de se, exhaere-
dant Filium Dei. (Hugo Cardin.)

Omne judicium dedit Filio. (Joan.V.)

2° Nuit au prochain, sans en avoir le droit.

Tu quis es, qui judicas alienum
servum. (Rom.XIV.)

3° Nuit à celui qui juge.

In quo judicio judicaveritis, judi-
cabimini. (Math.VII.)



Hoc vitium vel superbiae est, vel invidentiae. (S. Aug.)

Sapiens, ut mundus, intra se volvitur. (Seneo.)

Stultus omnes stultos aestimat. (EccI.X.)

Exemples. -

Jean Parent, juge de Castelone (en Romagne) étant un soir à sa fenêtre, vit un porcher fort en peine de faire rentrer ses pores - "Allez donc à l'étable comme les gens de justice vont en enfer". Entrent aussitôt. Jean Parent renonce à son office, entre dans l'ordre de S. François et en devient Maître Général. (Chron.FF.Min.)

IV. Mensonge : officieux - joyeux - pernicious.

Quantum in mendacibus est, aeternam veritatem quae Deus est, destruere moluntur. (B. Laur. Just.)

Abominatio est Domino labia mendacia. (Prov.XII.)

Perdes omnes qui loquuntur mendacium. (Ps.V.)

Sagitta vulnerans lingua eorum. (Jer.IX.)

Ostende mihi mendacem, et ostendam tibi furem. (Antiq.)

Mendacium foetus est diaboli. (Bas.)

Opprobrium nequam in homine, mendacium. (EccI.X.)

Hoc lucrum mendaces consequuntur, ut nec cum vera dixerint, fidem inveniant. (Hier.)



V. Rapports. - Susurratio.

Susurro et bilinguis maledictus :
multos enim turbavit, pacem habentes.
(Eccli. XVIII.)

Amico fideli nulla est comparatio.
(Eccli. VI.)

VI. Flatterie. - 1° Tue le flatteur
2° " flatté.

Oleum peccatoris non impinguet caput
meum.
(Ps. CXL.)

Oleum peccatoris falsa laus adula-
toris.
(S. Aug.)

VII. Paroles outrageuses. - Attendent à l'honneur et
au repos du prochain.

Savoir les supporter comme Notre -
Seigneur.

Transiit bene faciendo et sanando
omnes..... (Act. I.)
.... non comminabatur....

Magni animi est injurias superne
despicere. (Senec.)

VIII. Raillerie.

IX. Murmure. De nulla re magis Deum offendisse
populus ille Judaicus dicitur, quam con-
tra Deum murmurasse. (S. Aug.)

Verba prius veniant ad limam, quam
ad linguam. (Adag.)

Exemples. - Coré, Dathan et Abiron - contre Moïse ;
engloutis. (Num. XVII.)



Quarante deux enfants tués par deux ours -
contre Elisée : Chauve ! (IV. Reg.II.)

Ananias et Saphire.

(Act.V.)

S. Jean-Baptiste refuse de flatter Hérode.

(Marc.VI.)

Un des Pages de Denis, roi de Portugal - autre
Page - Reine Ste Elisabeth - calomnie -
chaufournier - erreur - l'accusateur
brûlé par l'accusé.

Le St. Abbé Agathon porta trois ans une pierre
dans sa bouche pour apprendre à se taire.
(Petr. de Nat. L.l.c.38.)

X. Médiasance :

1. Crime faux : Calomnie.

2. Exagérant un crime vrai.

3. Crime vrai mais secret :

Médiasance

a	b	c
Tue le médiant.	Celui qui écoute	Celui dont on médit.
_____	_____	_____
péché mortel.	péché mortel.	haines et vengeances.
_____	_____	_____

4. Interprétant mal une bonne action.

5. La niant.

6. Ravalant son mérite.

(Note marginale:)

Ressemble à ces animaux qui entrent dans un jardin,



courent aux immondices.

Comme un cloaque où aboutit toute ordure.

Comme Longin, blessent le Cœur de Notre -
Seigneur, mais vivant, dans ses membres.

Pire que l'enfer qui ne tourmente que les
méchants.

Obligation de restituer.

La renommée et les biens perdus par suite de
ses médisances.

Omnino abscinde a lingua tua venenum detrac-
tionis, grave enim peccatum et gravis damnatio. (S. Aug.)

Jucundum detrahere, imo jucundum non detrahere.
(Chrys.)

Quot detractores audis, tot in auribus daemo-
nes accipies. (S. Bern. Senens.)

Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tris-
tis linguam detrahentis. (Prov. XXV.)

Audisti verbum contra proximum tuum ? - commo-
riatur in te. (Eccl. XIX.)

Nunquid non lancea est ista lingua ? Profecto
et acutissima, quae tres penetrat uno ictu. (S. Bern.)

Ipsi sunt propria advocati diaboli.
(Hugo Cardin.)

Detractor mortifera sagitta emissa de pharetra
Satanac ad perdendas animas. (Laur. Just.)

(Note marginale:)

Quand il faut avertir les supérieurs

(pères
juges.



Leo leoni parcat; lupus lupum non comedit;
solus detractor sibi similes devorare satagit.
(S. Bern.)

Utilis potius infermus, quam illa. (Eccli. 28.)

Vera justitia compassionem habet, falsa jus-
titia dedignationem. (Greg.)

Genève - Avant 1866

DES FRÉQUENTATIONS



Mal. I. Fréquentations dangereuses - fréquentes.
bonnes. II. Fréquentation de la Ste Eucharistie - trop rare

Mal.

Commandement - Devoir des parents.

Extraction du corps -

Extraction de l'âme : 1. Éducation
2. Correction
3. Bon exemple

Éducation : 1. - Instruction

2. - Éducation - Les éloigner du mal; les
appliquer à la vertu.

I. On se fréquente trop tôt.
L'important n'est pas de commencer bientôt
mais d'aboutir et de bien aboutir

II. On se marie trop tard -
Dangers de l'isolement -
Égoïsme du célibat.

